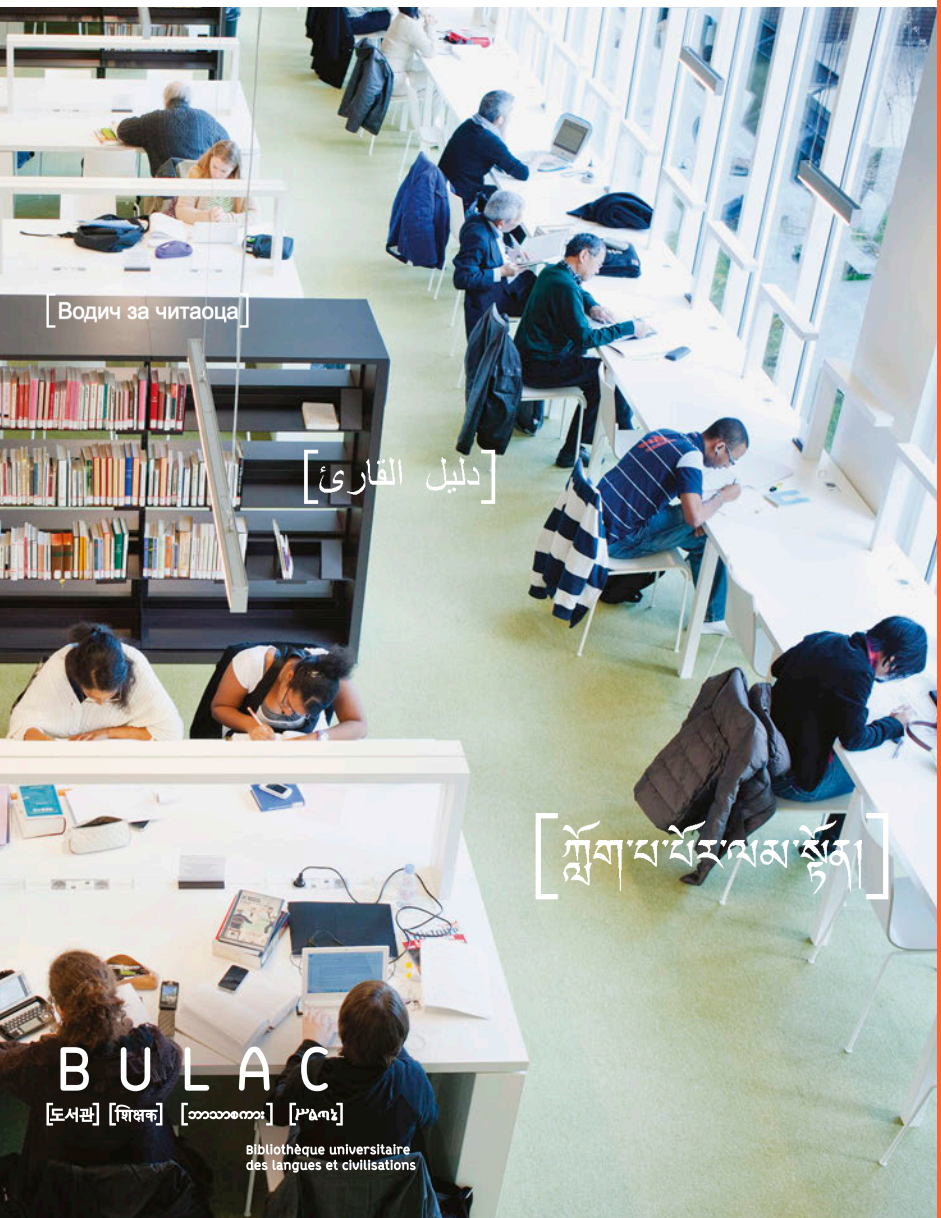
LES SERVICES OUVERTS À TOUS

GUIDE DU LECTEUR



BULAC

[도서관] [ਯਿਥਯਕ] [ဘာသာစကား] [ᓄᓇᕗᑦ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



LES SERVICES OUVERTS À TOUS

La bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est une bibliothèque universitaire et patrimoniale, ouverte à tous, et spécialisée dans les langues et civilisations des aires culturelles du monde non occidental.
La BULAC est ouverte du lundi au samedi, de 10h à 22h, y compris pendant les vacances universitaires, à l'exception des jours fériés, d'une semaine en décembre et de 3 semaines en août/septembre.
La BULAC est un groupement d'intérêt public (GIP), composé de plusieurs établissements.[1]

En savoir plus : [bulac.fr/preparer-sa-venue/horaires-acces]

La bibliothèque est accessible à tous, à partir de 18 ans, ainsi qu'aux lycéens mineurs étudiant une langue non occidentale. Vous pouvez vous pré-inscrire [bulac.fr/preparer-sa-venue/sinscrire] à la bibliothèque ou à distance, vous finaliserez votre inscription sur place. L'inscription à la BULAC est gratuite, il vous suffit de présenter une carte attestant votre identité. Vos login et mot de passe, fournis lors de votre pré-inscription, vous permettent notamment d'accéder à votre compte lecteur sur la page d'accueil du catalogue de la BULAC [catalogue.bulac.fr].

Les places de lecture en accès libre se trouvent au rez-de-chaussée et sur la mezzanine.

1– Les établissements membres du GIP BULAC : le CNRS, l'EFEO, l'EHESS, l'EPHE, l'Inalco, les universités Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Paris-Sorbonne et Paris Diderot.

COLLECTIONS

EN TANT QUE LECTEUR DE LA BULAC, VOUS POUVEZ…

CONSULTER DES DOCUMENTS

La bibliothèque met à votre disposition 1,5 million de documents imprimés, plus de 2 000 revues imprimées en cours d'abonnement et des collections en ligne. Les collections imprimées se répartissent entre la salle de lecture (mezzanine, rez-de-chaussée et rez-de-jardin) et les magasins. Vous pouvez circuler librement entre les trois étages de la salle de lecture qui est accessible du lundi au samedi de 10h à 22h. Attention, de 20h à 22h, seul le rez-de-chaussée reste ouvert. Pour vous orienter dans la classification de la BULAC, le guide «Où trouver son document» est à votre disposition à tous les bureaux d'accueil de la bibliothèque.

DEMANDER DES DOCUMENTS DES MAGASINS

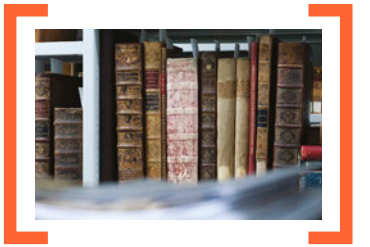
Vous pouvez demander jusqu'à 15 documents par jour *via* votre compte lecteur sur la page d'accueil du catalogue de la BULAC, que vous retirez au bureau d'accueil du rez-de-jardin (entre 10h et 20h), 45 minutes après l'enregistrement de votre réservation.
Ces documents doivent impérativement être restitués à un bureau d'accueil lorsque vous quittez la bibliothèque. Si vous souhaitez poursuivre leur consultation, il vous est possible de les mettre de côté à votre nom pendant 6 jours, au bureau d'accueil où vous les avez déposés (rez-de-chaussée ou rez-de-jardin).
Vous pouvez réserver des documents, à distance, à partir de votre compte lecteur sur la page d'accueil du catalogue de la BULAC. Attention, la dernière levée s'effectue à 18h15 ! Passée cette heure, il n'est plus possible de réserver des ouvrages pour le jour même. Votre demande sera traitée le lendemain et vos documents seront mis de côté à votre nom pendant 6 jours, au bureau d'accueil du rez-de-jardin.

ACCÉDER AUX COLLECTIONS DE LA RÉSERVE

La salle de la Réserve, où vous pouvez consulter les documents patrimoniaux et fragiles, est ouverte du lundi au samedi, de 14h à 18h30.
Les collections sont accessibles *via* une réservation classique (cf. ci-contre). Leur consultation s'effectue dans la salle de la Réserve (information signalée dans la notice du document dans le catalogue de la BULAC). La consultation à la Réserve se fait document par document. Vous pouvez demander 3 documents par jour.

RÉSERVER UN DOCUMENT

Vous pouvez réserver un document en cours de consultation par un autre lecteur (s'il s'agit d'un ouvrage des magasins), *via* le catalogue puis votre compte lecteur.





ACCÉDER AUX COLLECTIONS EN LIGNE DE LA BULAC

La BULAC est abonnée à un ensemble de collections accessibles en ligne, que vous pouvez consulter depuis les postes de la bibliothèque ou pour certaines d'entre elles à distance, après authentification.
Depuis le portail de la documentation en ligne, vous accédez à : des revues scientifiques, de la presse quotidienne, des livres numériques, des encyclopédies, des bases de données bibliographiques.
Parmi ces ressources, certaines sont accessibles gratuitement sur le web. Mais la plupart sont des ressources payantes (comme *PressDisplay*, *Le Monde diplomatique* ou *Assimil*) pour lesquelles la BULAC a souscrit un abonnement.
Nous vous signalons régulièrement les nouvelles ressources électroniques sur [bulac.fr/les-collections-en-ligne].

Rejoignez-nous sur bulac.fr, Facebook ou Twitter pour suivre ces mises à jour !



ACCÉDER LIBREMENT AU SERVICE D'AUTOFORMATION EN LANGUES

Ce service est disponible au niveau de la mezzanine. Il vous permet de vous former aux principales langues non occidentales. L'accès n'est pas limité dans le temps, vous pouvez même, si vous le souhaitez, recommencer votre séquence d'apprentissage. Ce service est accessible sur les postes dédiés de la mezzanine, mais certaines méthodes sont également accessibles à distance.

ACCÉDER À L'ESPACE AUDIOVISUEL

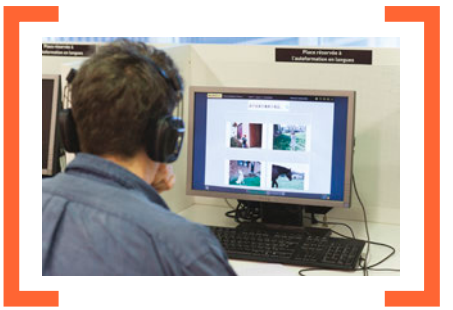
Dans cet espace sont à votre disposition des postes de consultation pour 1 à 4 personnes. Vous pourrez y visionner un DVD après avoir emprunté un casque et une télécommande au bureau d'accueil de la mezzanine. L'accès aux postes de consultation est libre, sans réservation, dans la limite des places disponibles, de 10h à 20h.

DEMANDER UN DOCUMENT *VIA* LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Le service du prêt entre bibliothèques (PEB) est un service qui permet de consulter à la BULAC des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères ou d'en obtenir des photocopies. Vous pouvez faire venir un ouvrage (coût : 8 euros) ou des copies de documents (service gratuit , pour les bibliothèque françaises et sur devis pour les bibliothèques étrangères) à la BULAC en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur le site [bulac.fr/services/sur-place/pret-entre-bibliotheques].
La BULAC effectue pour vous les demandes auprès d'autres bibliothèques.

FAIRE DES SUGGESTIONS D'ACHAT AUX BIBLIOTHÉCAIRES

À partir de votre compte lecteur : onglet «Mes suggestions d'achat» ou en contactant directement un bibliothécaire [bulac.fr/espace-recherche/bibliothecaires-referents-par-domaine].





REPRODUCTION

PHOTOGRAPHIER, PHOTOCOPIER, IMPRIMER, NUMÉRISER

Vous avez le droit de photographier librement, pour votre usage personnel, tous les documents de la BULAC, y compris ceux de la Réserve, à la condition expresse de respecter l'intégrité du document. L'utilisation de ces services implique le respect de la propriété intellectuelle et de l'exception pédagogique. En cas de doute, adressez-vous aux équipes de la BULAC.
Quatre espaces de reprographie (dont 2 au rez-de-jardin) sont répartis sur les trois étages de la salle de lecture. L'utilisation de ces appareils vous engage à respecter la législation en vigueur en matière de propriété intellectuelle et de droit de copie : le nombre et l'usage des copies sont limités pour les documents non libres de droits.
Si vous ne disposez pas d'une carte compatible, vous pouvez acheter une carte de reprographie et la recharger aux distributeurs présents dans le hall d'entrée du bâtiment.

IMPRESSIONS

Vous pouvez imprimer à partir des postes fixes ou des PC portables mis à la disposition du public ou de votre portable personnel.
Si vous souhaitez imprimer à distance, il est nécessaire de créer un compte (https://imprimer.bulac.fr). Toutes les impressions doivent être récupérées dans un délai maximum de quatre heures.

NUMÉRISATION EN LIBRE-SERVICE

Deux numériseurs de livres sont à votre disposition. Leur utilisation est recommandée, notamment, pour la copie des ouvrages les plus fragiles. Les copies numériques réalisées peuvent être imprimées, à titre payant, ou téléchargées gratuitement sur votre clef USB.

NUMÉRISATION DE DOCUMENTS À LA DEMANDE

Vous pouvez dès à présent faire des demandes de numérisation d'ouvrages libres de droit (les auteurs et collaborateurs de l'ouvrage doivent être décédés depuis au moins 70 ans) en écrivant à reproduction@bulac.fr. Elles sont gratuites pour les 25 premières pages.

En savoir plus sur ces services et voir les tarifs des impressions : (bulac.fr/services/sur-place/reproduire-imprimer-numeriser).

PRÊT DE MATÉRIEL

ACCÉDER AU PRÊT DE MATÉRIEL

Vous pouvez emprunter, pour un usage sur place :

- un casque audiovisuel pour visionner des DVD ou accéder à des contenus sonores depuis un ordinateur ;
- un casque avec micro pour vous autoformer dans la langue de votre choix ;
- un ordinateur portable : la bibliothèque met à votre disposition 40 ordinateurs portables, empruntables aux bureaux du rez-de-chaussée et de la mezzanine ;
- un câble Ethernet pour connecter votre ordinateur portable au réseau.

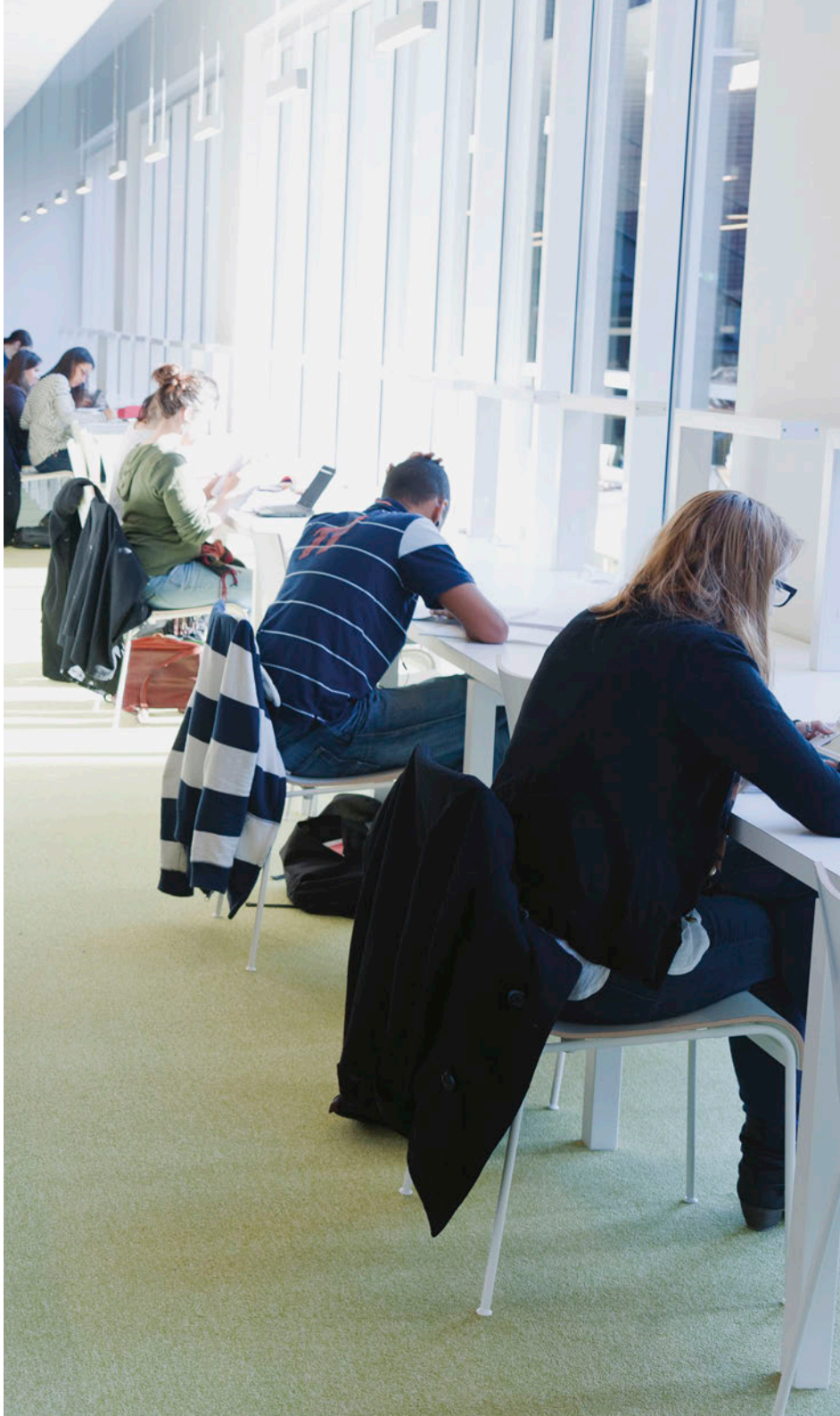
FORMATIONS

ACCÉDER AUX FORMATIONS PROPOSÉES PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES

L'équipe «Formations» de la BULAC vous propose gratuitement un éventail de formations, des plus générales aux plus spécifiques, durant l'année universitaire. Celles-ci vous permettent de vous initier ou de vous perfectionner aux outils de recherche documentaire afin de travailler dans la plus grande autonomie. Vous pouvez vous inscrire en suivant ce lien [bulac.fr/services/formations].

ASSISTER AUX CONFÉRENCES ET RENCONTRES DE LA BULAC OU LES (RÉ)ÉCOUTER EN LIGNE

La BULAC vous propose un programme annuel de conférences et de rencontres en accès libre dans l'auditorium du Pôle des langues et civilisations afin de vous permettre d'emprunter d'autres voies pour mieux découvrir ses collections.
Vous pouvez écouter ou ré-écouter ces conférences et rencontres [bulac.fr/conferences-rencontres].



CONNEXION

TRAVAILLER AVEC VOTRE ORDINATEUR PERSONNEL

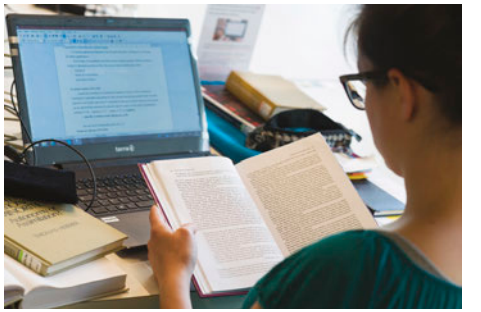
La bibliothèque dispose d'une connexion haut-débit filaire pour toutes les places de lecture : 1 Gb/s sur les postes en libre-service des salles de lecture, 100 Mb/s *via* les prises Ethernet des autres places de lecture. Attention, la BULAC ne propose pas de couverture wifi. Nous vous recommandons de vous munir d'un câble Ethernet. Vous pouvez également en emprunter un au bureau du rez-de-chaussée, dans la limite des stocks disponibles.

En savoir plus sur les conditions d'utilisation du réseau des salles de lecture de la BULAC et consulter la *Charte de bon usage de l'informatique et du réseau RENATER* (bulac.fr/services/postes-informatiques/conditions-dutilisation).

Pour ne rien rater…
Nos équipes vous tiennent informés des actualités de la bibliothèque (nouvelles ressources en ligne, conférences, formations, etc.) *via* :

- le site bulac.fr
- les comptes Twitter @B_U_LA_C et facebook.com/BULAC.Paris.

Pour vous inscrire à la lettre mensuelle de la BULAC : communication@bulac.fr



QUESTIONS FRÉQUENTES

SAVOIR VIVRE À LA BULAC

Pour cohabiter et travailler en toute sérénité dans les salles de lecture…

VOS QUESTIONS ET NOS RÉPONSES

QUELLE EST LA DURÉE DE VALIDITÉ DE MON INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Votre inscription est valable 12 mois de date à date. Vous devez la renouveler chaque année.

J'AI OUBLIÉ MA CARTE DE LECTEUR, PUIS-JE ACCÉDER À LA BIBLIOTHÈQUE ?

En cas d'oubli de votre carte, même lors d'une pause, vous devez vous présenter au bureau des inscriptions muni de votre carte d'identité. Chaque oubli est notifié dans votre compte lecteur. À partir de 3 notifications au cours de l'année universitaire, vous ne pourrez plus accéder à la salle de lecture sans votre carte.

J'AI PERDU MA CARTE DE LECTEUR, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Si vous êtes certain d'avoir perdu votre carte, vous devez déclarer sa perte au bureau des inscriptions. Si vous devez faire refaire une carte BULAC, celle-ci vous sera facturée 5 €.

J'AI DES BAGAGES, PUIS-JE LES ENTREPOSER QUELQUE PART AVANT D'ACCÉDER À LA SALLE DE LECTURE ?

Des casiers de consigne sont à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque. Notez bien que, par mesure de prévention, tous les casiers sont vidés chaque matin. Les bagages hors-format (format casiers : 42 × 32 × 46 cm) ne sont pas pris en charge.

PUIS-JE MANGER OU BOIRE DANS LA SALLE DE LECTURE ?

La nourriture et les boissons (canettes, gobelets…) – à l'exception des bouteilles d'eau pouvant être refermées – sont interdites dans la salle de lecture. Une cafétéria et des distributeurs de boissons sont à votre disposition aux différents étages du Pôle des langues et civilisations.

PUIS-JE UTILISER MON TÉLÉPHONE PORTABLE ?

Vous ne pouvez pas passer d'appel téléphonique dans la salle de lecture, votre téléphone portable doit par conséquent être en mode silencieux dès que vous entrez dans la BULAC.

PUIS-JE RÉSERVER DES PLACES EN Y DÉPOSANT DES AFFAIRES PERSONNELLES ?

Étant donné la forte fréquentation de la bibliothèque, vous ne pouvez pas réserver de places de lecture en y abandonnant des affaires personnelles. Aucune surveillance n'est assurée : vos affaires personnelles sont sous votre unique responsabilité. En cas de forte affluence, les agents de la BULAC encouragent les lecteurs en recherche de places à occuper les places « abandonnées ».

QUELLE EST LA DURÉE DE PAUSE AUTORISÉE ?

Il n'y a pas de durée minimum autorisée. La bibliothèque est trop fréquentée.

J'AI PERDU UN OBJET PERSONNEL, À QUI M'ADRESSER ?

Rendez-vous au bureau des inscriptions ou contactez-nous à perdu@bulac.fr

LA DURÉE D'UTILISATION DES ORDINATEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE EST-ELLE LIMITÉE DANS LE TEMPS ?

Non, vous avez accès aux ordinateurs de la BULAC de 10h à 22h, du lundi au samedi. Les ordinateurs portables, les casques et les câbles Ethernet doivent impérativement être rapportés au bureau d'accueil à 21h45.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE M'ASSOIS À UNE PLACE RÉSERVABLE AU REZ-DE-JARDIN ?

Vous devez quitter la place dès que le lecteur qui l'a réservée arrive.

En savoir plus
(bulac.fr/preparer-sa-venue/les-espaces-de-travail/accessibilite-des-publics-a-autonomie-reduite).

Consulter le règlement public de la BULAC
(bulac.fr/reglement-public).

Une question ?
Vous pouvez nous écrire à contact@bulac.fr ou sur notre compte Twitter @B_U_LA_C.

BULAC
65 rue des Grands Moulins
F-75013 Paris

T + 33 (0)1 81 69 18 00
www.bulac.fr
contact@bulac.fr

conception graphique : Baldinger•Vu-Huu – photos : © Grégoire Maisonneuve / BULAC